11e baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi **[1]**

Chaque année, le Défenseur des droits et l'Organisation internationale du travail (OIT) publient en partenariat un baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi. Cette 11e édition se concentre sur l'exposition de la population active aux propos et comportements notamment handiphobes et liés à l'état de santé au travail. Ce 11e baromètre, tend à démontrer que le monde professionnel apparait encore et toujours comme un milieu particulièrement discriminant. En prenant en compte l'ensemble de ces critères, une personne sur quatre déclare avoir déjà fait l'objet de propos ou de comportements stigmatisant dans l'environnement professionnel. Cette proportion reste quasi similaire pour les personnes exerçant dans le secteur public (27%) ou privé (25%).
En savoir plus (Défenseur des droits) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/11e-barom%C3%A8tre-sur-la-perception-des-discriminations-dans-l%E2%80%99emploi
[2] https://defenseurdesdroits.fr/fr/communique-de-presse/2018/09/11e-barometre-sur-la-perception-des-discriminations-dans-lemploi-une